

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 06 décembre 2012**

Objet : Lancement de la phase SDAN pilote

L'an deux mille douze, le six décembre à quatorze heures quinze, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt sept novembre, se réunit en session ordinaire, salle du bureau, à l'Hôtel de Région à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain LAGARDE, son Président.

En exercice : 15

Présents : 09

Votants : 09 Pour

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE	Conseiller Régional du Limousin
Mr Vincent TURPINAT	Conseiller Régional du Limousin
Mr Bernard BROUILLE	Vice Président du Conseil Général Haute Vienne
Mr Stéphane VEYRIRAS (suppléant de Mr LEFORT)	Conseiller Général du Conseil général Haute Vienne
Mr Didier BARDET	Vice Président du Conseil Général de la Creuse
Mr Jean-Pierre BERNARDIE	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Brive
Mr Bernard EBENSTEIN (suppléant de Mr Boulesteix)	Maire Adjoint de la Ville de Limoges
Mr Olivier DUCOURTIEUX	Conseiller municipal de la Ville de Limoges
Mr Bernard JAUVION	Conseiller communautaire de l'Agglo de Tulle

Sont excusés :

Mme Ghilaine JEANNOT PAGES (et son suppléant)	Vice Présidente du Conseil Régional du Limousin
Mme Patricia BROUSSOLLE (et son suppléant)	Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Brive
Mr Jacques DESCARGUES (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Michel DA CUNHA (et son suppléant)	Vice Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Eric CORREIA (et son suppléant(et son suppléant))	Vice-Président Communauté de communes de Guéret St-Vaury
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Creuse

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

Le Schéma d'Aménagement Numérique (SDAN) du Limousin, adopté lors du conseil syndical de DORSAL du 4 octobre dernier, envisageait le lancement d'une phase « SDAN pilote » permettant à l'initiative publique :

- De tester et d'éprouver une méthodologie, un modèle de partenariat, et des dispositifs juridique et économique.
- De gagner en réactivité, sans attendre toutes les étapes de consultation, de définition et de validation d'un nouveau Réseau d'Initiative Public (RIP).
- De voir émerger les premiers projets de territoires, avec les cibles prioritaires des collectivités partenaires et des projets de contenus numériques appropriés,
- De déployer des prises FTTH hors AMII concomitamment aux opérateurs privés en zone AMII,
- De tester l'appétence des grands fournisseurs d'accès internet (FAI) et des opérateurs locaux à proposer des offres THD sur des secteurs ruraux,
- De respecter les calendriers et profiter des subventions (nationale =>dossier FSN jusqu'au 27/07/2013) et Européenne (FEDER PO 2007/2013),

La mise en œuvre du SDAN Pilote s'effectuera, dans le cadre d'un avenant au contrat de DSP actuel, sur deux ans (2013-2014) et verra le déploiement d'infrastructures FTTx et de montée en débit (mix technologique), tels que défini dans le jalon 1 du SDAN.

Deux axes d'intervention constitueront cette phase pilote :

1/ Dans le cadre d'un appel à projets-pilotes (AAPP) lancé par DORSAL en direction des EPCI du Limousin, hors AMII.

Projets financés par la Région dans le cadre du programme IRCELIM (*Initiative Régionale pour la Croissance et l'Emploi en Limousin*), l'Etat (FSN – *nécessité de dépôt d'un dossier pour la totalité du jalon 1 du SDAN*) et l'Europe (FEDER), à hauteur de 70%. La part restante (30%) financée par les EPCI lauréats et éventuellement les Départements. **Maîtrise d'ouvrage DORSAL.**

Un EPCI retenu à minima par département. Cible maximale 6 EPCI a priori.

2/ Dans le cadre d'actions pilotes ponctuelles, à la demande d'une collectivité, sur le principe de cofinancements EPCI – CG- CRL – Etat (hors AMII) – Europe (hors AMII). Maîtrise d'ouvrage DORSAL

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité, de donner autorisation au Président pour lancer la phase SDAN Pilote ainsi que la procédure d'Appel à Projets Pilotes correspondante et signer tout acte s'y rapportant.

Il autorisent également le Président à déposer un dossier FSN pour l'ensemble du jalon 1

Fait à Limoges, le 06 décembre 2012

Le Président de DORSAL,
Alain LAGARDE

